

CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE N°1



Lundi 28 novembre 2016

Présents : Apolline Chabrouillaud (3D), Apolline Ramat (4D), Maëlys Levrey (4B), Alexandre Chagnaud (5A), Lucas Provendier (6F), madame Dalla Valle (parent d'élèves), madame Da Silva (parent d'élèves), monsieur Cabirol (enseignant), monsieur Baudouin (principal adjoint)

Excusées : madame Lapeyronnie (CPE), madame Mathe (infirmière)

1. Préambule

Le principal adjoint rappelle les principes de fonctionnement du CVC et notamment la prédominance de la parole des élèves. Les comptes rendus des échanges seront transmis à l'ensemble des délégués et diffusés sur le site internet du collège. Les discussions du CVC pourront être reprises lors des heures de vie de classe.

2. Casiers

Les élèves regrettent qu'un casier ne soit pas affecté à chaque élève qui le désire. Ils demandent à ce que de nouveaux casiers soient achetés.

Le principal adjoint soulève 2 problèmes :

- Le prix : les casiers métalliques coûtent chers.
- La place disponible : il n'existe pas dans l'établissement d'endroit où les casiers pourraient être installés.

En revanche, le projet de construction d'un appentis est envisagé. Il permettrait d'améliorer le stockage des sacs.

De plus, les casiers existants sont en mauvais état, surtout ceux à l'extérieur de l'externat. Les élèves proposent de déposer une caution pour avoir l'usage d'un casier.

Problème : les élèves qui dégradent les casiers ne sont pas forcément les usagers de ces casiers.

Les élèves élus pensent qu'une surveillance par les élèves eux-mêmes peut être une solution efficace, en attendant que l'auvent soit construit. Ils proposent que soient mises en place des brigades de surveillance, sur le principe des « métiers de classe » à l'école primaire. Cette proposition sera retransmise à chaque classe par les délégués pour être discutée en heure de vie de classe.

3. Bacs en bois et surveillance

Les élèves apprécient la disposition des bacs sous le préau qui permet un accès plus simple à la restauration.

En revanche, leur utilisation pour contenir les sacs est beaucoup moins appréciée. Les matériels des élèves sont souvent détériorés ou volés. Lorsqu'un sac se trouve dans le fond du bac, il est difficile de le récupérer lorsque d'autres se retrouvent dessus.

Encore une fois, il est nécessaire que l'appentis qui sera réalisé présente des rayonnages profonds pour déposer les sacs.

Pour l'instant, beaucoup d'élèves sont contraints de garder leurs sacs, y compris de sport, toute la journée pour éviter les vols et dégradations.

Les élèves réclament davantage de surveillance, sous le préau notamment, ils sont convaincus qu'ainsi les vols diminueront.

Monsieur Cabirol propose que la vie scolaire adopte plusieurs schémas de surveillance en fonction de la météo. En effet, lorsqu'il pleut, tous les élèves se retrouvent sous le préau. Il faut donc renforcer la surveillance dans ce lieu, à ce moment-là.

4. **Autorité et discipline**

Les élèves élus relèvent eux-mêmes qu'il y a des problèmes de discipline au collège et de refus d'autorité. Ils ont entendu ou on leur a rapporté des injures racistes.

Les délégués ont pour mission de rappeler à leurs camarades que tenir de tels propos peut être lourdement sanctionné.

Un mail à l'intention des professeurs principaux sera envoyé prochainement pour leur demander d'évoquer ce problème avec leur classe, notamment ce qui concerne les attentes au physique et les allusions racistes.

Parallèlement, les élèves ne manqueront pas d'informer les adultes de l'établissement s'ils ont connaissance d'élèves en souffrance dans l'établissement.

5. **Restauration**

Les élèves les plus âgés ont tendance à passer devant les plus jeunes.

Pour fluidifier le passage, les élèves proposent que le passage s'effectue par niveau.

Les parents d'élèves pensent qu'il faudrait surtout envisager la mise en place d'un système informatisé.

Tous les membres du CVC s'accordent à dire que la qualité des repas s'est améliorée depuis l'arrivée du nouveau chef en cuisine.

Les élèves aimeraient que soient proposées des semaines « à thèmes ». Cette demande sera évoquée avec le service de restauration.

6. **« Vivre ensemble »**

Monsieur Cabirol propose que le CVC soit le lieu où l'on pourra rédiger une charte du « vivre ensemble ». Pour cela, on pourra s'appuyer sur la charte de la Laïcité, connue normalement de l'ensemble de la communauté éducative.

L'idée est de proposer un document rédigé **pour** et **par** les élèves, clairement relié aux caractéristiques du collège Pierre Mendès-France.